

**GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX DES
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION
OU LA LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES
ARMES CLASSIQUES QUI PEUVENT ÊTRE
CONSIDÉRÉES COMME PRODUISANT DES EFFETS
TRAUMATIQUES EXCESSIFS OU COMME FRAPPANT
SANS DISCRIMINATION**

CCW/GGE/IX/1
13 octobre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Neuvième session
Genève, 8-16 novembre 2004
Point 5 de l'ordre du jour

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE

Établi par le Président et les Coordonnateurs pour les questions des restes explosifs
de guerre et des mines autres que les mines antipersonnel

Lundi 8 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Observations liminaires: <ul style="list-style-type: none">– du Président désigné (Respect des dispositions)– du Coordonnateur pour la question des restes explosifs de guerre– du Coordonnateur pour la question des mines autres que les mines antipersonnel État du Protocole V annexé à la Convention
	15 h 00-18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Détectabilité. Questions liées à l'emploi irresponsable des MAMAP)
Mardi 9 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Restrictions mises à l'emploi de MAMAP. Coopération et assistance internationales)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Application des principes existants du droit international humanitaire)
Mercredi 10 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Dispositifs – allumeurs et capteurs – sensibles. Dispositifs antimanipulation: la voie à suivre)
	15 h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Réunion d'experts militaires)
Jeudi 11 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Examen des solutions qui pourraient être adoptées pour promouvoir le respect des dispositions de la Convention
	15 h 00-18 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Réunion d'experts militaires)

Lundi 15 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Transferts. Protection des civils. Avertissements et sensibilisation aux risques inhérents aux mines)
	15h 00-18 h 00	Restes explosifs de guerre (Mesures préventives: la voie à suivre)
Mardi 16 novembre 2004	10 h 00-13 h 00	Mines autres que les mines antipersonnel (Mesures de transparence et autres mesures de confiance: la voie à suivre)
	15 h 00-18 h 00	Adoption du rapport d'activité Clôture de la session
